EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, October 1, 2026

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 8:03 a.m. [ET] to study the subject matter of those elements contained in Division 13 of Part 4 of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025; and, in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Mary Robinson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: My name is Mary Robinson, and I am the chair of this committee. Welcome to members of the committee, our witnesses as well as those watching this meeting online.

I would like to start by acknowledging that the land on which we gather is on the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Before we hear from our witnesses today, I would like to start by asking senators around the table to introduce themselves.

Senator McNair: John McNair, from the province of New Brunswick.

Senator Black: Rob Black, Ontario.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Alberta, Treaty 7 territory.

Senator McBean: Marnie McBean, Ontario.

Senator Muggli: Tracy Muggli, Saskatchewan, Treaty 6 territory.

The Chair: I would like to ask all senators to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

I would also like to remind all those participating to refrain from switching languages mid-sentence, and not to speak too quickly. Clear audio supports accurate interpretation, transcription and captioning.

Today, the committee is continuing its study on the subject matter of those elements contained in Division 13 of Part 4 of Bill C-31, A second Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on November 4, 2025.

We have the pleasure of welcoming, by video conference, Ian Culbert, executive director of the Canadian Public Health Association; Christy Morrissey, professor, ecotoxicologist; and Phil Mount, vice-president of policy for the National Farmers

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 1er octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 8 h 3 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner la teneur des éléments de la section 13 de la partie 4 du projet de loi C-31, loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025. Il se réunira ensuite à huis clos pour examiner un projet de rapport.

La sénatrice Mary Robinson (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour. Je m'appelle Mary Robinson et je suis la présidente de ce comité. Bienvenue aux membres du comité, à nos témoins et à tous ceux qui regardent cette réunion en ligne.

Je tiens tout d'abord à reconnaître que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Avant d'entendre nos témoins, je vais demander aux sénateurs présents autour de cette table de se présenter.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Black : Rob Black, de l'Ontario.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de l'Alberta, sur le territoire visé par le Traité no 7.

La sénatrice McBean : Marnie McBean, de l'Ontario.

La sénatrice Muggli : Tracy Muggli, de la Saskatchewan, sur le territoire visé par le Traité no 6.

La présidente : J'inviterais les sénateurs à consulter les fiches placées sur la table pour prendre connaissance des directives visant à prévenir les incidents de retour de son.

Je rappelle également à tous les participants de s'abstenir de changer de langue en cours de phrase et de ne pas parler trop vite. Un son clair favorise une interprétation, une transcription et un sous-titrage justes.

Aujourd'hui, le comité poursuit son étude de la teneur des éléments de la section 13 de la partie 4 du projet de loi C-31, loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Nous sommes ravis d'accueillir, par vidéoconférence, M. Ian Culbert, directeur général de l'Association canadienne de santé publique ; Mme Christy Morrissey, professeure, écotoxicologue ; et M. Phil Mount, vice-président des politiques à l'Union

Union. In the room with us, we also welcome Cassie Barker, senior program manager of Environmental Defence Canada.

Thank you all very much for joining us. We'll begin with your opening remarks before we move to questions from members. You will each have five minutes. I will signal your time is running out by trying to get your attention around the one-minute mark to let you know to wrap things up so we can leave time for questions.

The floor is now yours, Mr. Culbert.

Ian Culbert, Executive Director, Canadian Public Health Association: Thank you, Madam Chair and honourable senators, for the invitation to appear today.

The main point I want to convey is straightforward. The mandatory cyclical re-evaluation remains an important safeguard for the health of Canadians. For that reason, the Canadian Public Health Association, or CPHA, recommends that Division 13 not proceed.

Pesticides are designed to have biological effects, and those effects can extend to people who are exposed to them. Health Canada identifies potential effects, including cancer, birth defects, reproductive and developmental effects, and damage to genetic material. Some populations may also be more susceptible to harm. In Quebec, Parkinson's disease associated with specific occupational pesticide exposure is now recognized as an occupational disease.

The issue before you is not whether pesticide regulation should be risk-based or whether Health Canada should prioritize its work. It should. The issue is whether prioritization requires eliminating the only mandatory recurring comprehensive review of products already on the market. Health Canada has acknowledged that its re-evaluation program faces a substantial workload and limited scientific resources. Those are genuine operational challenges, but regulatory capacity and the standard of protection are different questions.

Health Canada's own work plan says proportional effort is intended to focus limited resources and reduce the backlog. Removing the statutory requirement may make that backlog smaller on paper, but it does not answer the underlying public health question: How do we know that products approved years ago still meet contemporary standards?

nationale des fermiers. Nous accueillons également Mme Cassie Barker, gestionnaire principale des programmes à l'Association de défense de l'environnement, qui est présente dans la salle.

Merci beaucoup de vous joindre à nous. Nous allons d'abord entendre vos déclarations préliminaires avant de passer aux questions des sénateurs. Vous disposerez de cinq minutes chacun. Lorsqu'il vous restera une minute, j'essaierai d'attirer votre attention pour vous signaler que votre temps de parole est presque écoulé et vous inviter à conclure votre intervention pour qu'il nous reste du temps pour les questions.

Monsieur Culbert, vous avez la parole.

Ian Culbert, directeur général, Association canadienne de santé publique : Madame la présidente, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Le principal point dont je veux vous faire part est simple : la réévaluation cyclique obligatoire demeure essentielle pour protéger la santé de la population canadienne. C'est pourquoi l'Association canadienne de santé publique, l'ACSP, recommande de ne pas donner suite à la section 13.

Les pesticides sont conçus pour produire des effets biologiques et ces effets peuvent se répercuter sur les personnes qui y sont exposées. Santé Canada indique que les effets possibles comprennent le cancer, les malformations congénitales, les effets sur la reproduction et le développement ainsi que les dommages au matériel génétique. Certaines populations peuvent y être plus vulnérables. Au Québec, la maladie de Parkinson associée à une exposition à des pesticides au travail est maintenant reconnue comme une maladie professionnelle.

L'objectif ici n'est pas de déterminer si la réglementation des pesticides doit être fondée sur les risques ou si Santé Canada doit établir un ordre de priorité des tâches, car ce devrait être le cas. Il faut plutôt se demander si l'établissement de priorités nécessite l'élimination de la seule évaluation exhaustive, obligatoire et périodique des produits déjà sur le marché. Santé Canada a reconnu être confronté, dans le cadre de son programme de réévaluation, à une charge de travail considérable et à un manque de ressources scientifiques. Ce sont de véritables défis opérationnels. Or, la capacité de réglementation et le niveau de protection sont deux questions distinctes.

Le plan de travail de Santé Canada indique que l'objectif de la politique de l'effort proportionnel est d'assurer une meilleure orientation des ressources limitées et de réduire l'arriéré. L'élimination de l'exigence légale réduit peut-être l'arriéré sur papier, mais elle ne permet pas de répondre à la question de santé publique suivante : comment savoir si les produits approuvés il y a des années répondent toujours aux normes actuelles?

I also want to distinguish the proposal before you from concerns about access to new pesticide products. Division 13 does not change the premarket registration process. It changes post-market oversight of pesticides already in Canada. Reducing post-market requirements does not, by itself, guarantee additional resources or faster decisions for new products.

Division 13 would replace mandatory cyclical re-evaluation with an assessment of available information, followed by re-evaluation only where the minister has reasonable grounds to believe that risks have "increased significantly."

There are two concerns. First, "increased significantly" is undefined, and it asks a different question than whether a pesticide continues to meet contemporary health and environmental standards. New science can change our understanding of risk, even if the risk itself has not increased.

Second, reviewing information already available is not equivalent to a re-evaluation. A re-evaluation gives the minister authority to require current information from a registrant and to obtain information from other authorities. You cannot reliably identify a risk if the information needed to identify it has never been generated or obtained. This is also where the commercial determinants of health are relevant. The World Health Organization uses that term to describe the ways private sector activities can affect health positively or negatively, including through products, business practices and participation in the policy environment.

Agricultural producers need effective tools to protect crops and livestock, and their operational and economic concerns deserve serious consideration, but the Pest Control Products Act gives government a distinct responsibility: protecting human health and the environment from unacceptable pesticide risk. Economic and operational considerations can inform how regulation is implemented. They should not determine the standard of health protection.

There's also a process concern. Health Canada has consulted on broader modernization initiatives, including continuous oversight and proportional effort, but we are not aware of a dedicated public consultation on these specific statutory amendments. Given their significance, we believe changes of

Je tiens également à faire la distinction entre la proposition qui vous est soumise et les préoccupations relatives à l'accès aux nouveaux pesticides. La section 13 ne modifie pas le processus d'homologation préalable à la mise en marché. Elle modifie le mécanisme de surveillance après la mise en marché des pesticides déjà présents au Canada. La simplification des exigences après la mise en marché ne garantit pas, en soi, une augmentation des ressources ni une accélération de la prise de décisions concernant les nouveaux produits.

La section 13 remplacerait la réévaluation cyclique obligatoire par une évaluation fondée sur les renseignements disponibles. Une réévaluation ne serait déclenchée que lorsque le ministre a des motifs raisonnables de croire que les risques ont « augmenté sensiblement ».

Nous avons deux préoccupations. Premièrement, l'expression « augmenté sensiblement » n'est assortie d'aucune définition et elle se concentre sur autre chose que le fait de déterminer si un pesticide satisfait toujours aux normes existantes de protection de la santé et de l'environnement. De nouvelles données scientifiques peuvent changer notre compréhension d'un risque, même si ce risque n'a pas augmenté.

Deuxièmement, une évaluation des renseignements disponibles n'équivaut pas à une réévaluation. Une réévaluation permet au ministre d'exiger des renseignements à jour du titulaire de l'homologation et d'obtenir des renseignements auprès d'autres instances. On ne peut pas déceler un risque de façon fiable si les renseignements nécessaires pour le détecter n'ont jamais été produits ou obtenus. C'est également dans ce contexte que les déterminants commerciaux de la santé ont leur importance. L'Organisation mondiale de la santé utilise ce terme pour désigner les façons dont les activités du secteur privé peuvent avoir une incidence sur la santé, de manière positive ou négative, notamment par l'entremise de produits, de pratiques commerciales et de la participation à l'élaboration des politiques publiques.

Les producteurs agricoles ont besoin d'outils efficaces pour protéger les cultures et le bétail et leurs préoccupations opérationnelles et économiques méritent d'être examinées sérieusement. Or, la Loi sur les produits antiparasitaires confère au gouvernement une responsabilité distincte : la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques inacceptables associés aux pesticides. Les considérations économiques et opérationnelles peuvent éclairer la manière dont la réglementation est mise en œuvre, mais elles ne doivent pas servir à déterminer les normes en matière de protection de la santé.

Nous avons également une préoccupation relative au processus. Santé Canada a mené des consultations sur des initiatives de modernisation plus larges, dont la surveillance continue et l'effort proportionnel. Cela dit, nous n'avons pas connaissance d'une consultation publique consacrée aux

this nature deserve transparent consideration in their own right. Health Canada's finalized continuous oversight and proportional effort policies themselves say they support rather than replace a statutory requirement such as re-evaluation.

Fifteen years is already a long interval, and it should be understood as a backstop, not necessarily the optimal interval. Where evidence warrants earlier scrutiny, review should occur sooner. CPHA's recommendation is that Division 13 not proceed. If the government wishes to redesign Canada's post market pesticide regime, changes of this significance should follow appropriate consultation and be brought forward as stand-alone amendments to the Pest Control Products Act. Thank you.

The Chair: Thank you very much. Next we have Dr. Morrissey. The floor is yours.

Christy Morrissey, Professor, Ecotoxicologist, as an individual: Thank you and good morning. I appreciate the opportunity to speak to you today about the proposed changes to the Pest Control Products Act that are being proposed under Bill C-31.

I am a professor and a research scientist at the University of Saskatchewan with expertise in pesticide ecotoxicology. For 26 years, I have studied the exposure and effects of pesticides and other organic chemicals to aquatic ecosystems and wildlife. I am one of nine independent scientists appointed by Health Canada to their science advisory committee, and I co-led the letter signed by 21 Canadian scientists speaking out on concerns about the changes proposed here in Bill C-31 and Bill C-30.

You may not be aware that, despite the growing body of published scientific studies showing the negative effects of the health impacts of many pesticides on humans and the environment, pesticide use in Canada has still continued to rapidly rise in recent decades. This includes greater reliance on controversial herbicides, such as glyphosate, which is deemed by the World Health Organization, or WHO, as a probable human carcinogen, and is ubiquitous in every water sample that my lab has ever tested here in the Prairies. The fungicide mancozeb, a pesticide linked to thyroid disruption and cancer risk, also continues to be used in Canada. The neonicotinoid insecticides clothianidin and imidacloprid, commonly used as seed treatments on every major field crop in Canada, continue to exceed regulatory thresholds for surface water contamination affecting aquatic life.

modifications législatives qui nous occupent. Compte tenu de leur importance, nous estimons que des changements de cette nature méritent un examen transparent à part entière. Les politiques de Santé Canada sur la surveillance continue et sur l'effort proportionnel indiquent d'ailleurs qu'elles viennent appuyer, plutôt que remplacer, une obligation légale comme la réévaluation.

Quinze ans, c'est déjà un long intervalle. Il s'agit d'un filet de sécurité et pas nécessairement de l'intervalle optimal. Lorsque les données justifient un examen plus rapidement, la réévaluation devrait avoir lieu plus tôt. Notre recommandation est de ne pas donner suite à la section 13. Si le gouvernement souhaite revoir le régime canadien des pesticides après leur mise en marché, des changements de cette importance devraient faire l'objet de consultations adéquates et être présentés sous la forme de modifications législatives distinctes à la Loi sur les produits antiparasitaires. Je vous remercie.

La présidente : Merci beaucoup. Nous passons maintenant à Mme Morrissey. La parole est à vous.

Christy Morrissey, professeure, écotoxicologue, à titre personnel : Merci et bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui au sujet des modifications proposées à la Loi sur les produits antiparasitaires dans le cadre du projet de loi C-31.

Je suis professeure et chercheuse à l'Université de la Saskatchewan, et je me spécialise en écotoxicologie des pesticides. Depuis 26 ans, j'étudie l'exposition des écosystèmes aquatiques et de la faune aux pesticides et à d'autres produits chimiques organiques, ainsi que les effets de ces substances. Je fais partie des neuf scientifiques indépendants nommés par Santé Canada pour siéger au sein de son comité consultatif sur les sciences, et j'ai co-rédigé la lettre signée par 21 scientifiques canadiens dans laquelle ils expriment leurs préoccupations au sujet des modifications proposées dans les projets de loi C-31 et C-30.

Vous ne savez peut-être pas que, malgré le nombre croissant d'études scientifiques publiées démontrant les effets néfastes de nombreux pesticides sur la santé humaine et l'environnement, leur utilisation au Canada n'a cessé d'augmenter rapidement au cours des dernières décennies. Cela inclut un recours accru à des herbicides controversés, tels que le glyphosate, que l'Organisation mondiale de la santé, ou OMS, considère comme un produit cancérigène probable pour l'humain, et que nous avons retrouvé dans tous les échantillons d'eau que nous avons analysés jusqu'à présent dans mon laboratoire ici, dans les Prairies. Le fongicide mancozèbe, un pesticide associé à des troubles de la thyroïde et à une augmentation du risque de cancer, est également encore utilisé au Canada. Les insecticides néonicotinoïdes, la clothianidine et l'imidaclopride, couramment utilisés pour traiter les semences des principales grandes cultures

Data on Canada's pesticide use that we've analyzed shows that, over a period of 20 to 30 years, since 1996, when data became available, the area of cropland that has been treated with herbicides has risen in the Prairie region by 51%, and 58% in the central region of Canada, Quebec and Ontario. The most toxic compounds, which include fungicides and insecticides, have increased by over 400% — 50% in the Prairies and 300% and 150% in the central region of Canada. These are staggering statistics. The risks of pesticides are real, and Canadians expect scientific rigour in our pesticide regulatory system that should not be muted by lobbyists or politicians.

Today, Health Canada registers and reviews more than 650 active ingredients and over 8,000 pesticide products that are sold in Canada. This is an astonishing amount of work, given that for some of these controversial chemicals, like neonicotinoids, there were, on average, 400 to 465 new studies published every year. If you look at a 15-year life cycle, that amounts to 6,000 to 7,000 scientific studies that Health Canada has to review.

I fully agree that they need to address a growing backlog of incomplete reviews and the growing workload for Health Canada scientists, but removing the stopgap of that 15-year timeline remains an important part of the Pest Control Products Act. That includes that all pesticides, including new products that come onto the market where extensive toxicity data may be lacking, are reviewed and that their potential risks to humans and the environment are considered at least every 15 years.

In a perfect world, continuous oversight policy would replace this. However, to date, only nine active ingredients have been actually initiated for monitoring using continuous oversight, leaving a huge gap. Further, there is evidence that these 15-year reviews have resulted in a number of important product cancellations or changes to the label for their allowable uses or other mitigation measures that have reduced risk.

To address Health Canada's workload problem, there is an opportunity here also to strengthen Canada's pesticide regulatory system and reaffirm the government's commitment to transparency, predictability and science-based decision making. Health Canada already has a proportional effort policy that allows their scientists to use established science-based criteria to prescreen pesticides that are highly unlikely to cause harm and

au Canada, continuent de dépasser les seuils réglementaires de contamination des eaux de surface, ce qui nuit à la vie aquatique.

Les données relatives à l'utilisation des pesticides au Canada que nous avons analysées montrent que, sur une période de 20 à 30 ans, depuis 1996 — lorsque les données sont devenues disponibles —, la superficie des terres cultivées traitées avec des herbicides a augmenté de 51 % dans la région des Prairies et de 58 % dans la région centrale du Canada, au Québec et en Ontario. Les produits les plus toxiques, parmi lesquels figurent les fongicides et les insecticides, ont connu une augmentation de plus de 400 % : 50 % dans les Prairies et 300 % et 150 % dans la région centrale du Canada. Ces statistiques sont ahurissantes. Les risques associés aux pesticides sont bien réels, et les Canadiens s'attendent à ce que notre système de réglementation des pesticides repose sur une rigueur scientifique qui ne doit pas être compromise par les lobbyistes ou les politiciens.

Aujourd'hui, Santé Canada procède à l'homologation et à l'évaluation de plus de 650 substances actives et plus de 8 000 pesticides vendus au Canada. Cela représente une charge de travail considérable, d'autant plus que 400 à 465 nouvelles études sont publiées en moyenne chaque année relativement à certains de ces produits chimiques controversés, comme les néonicotinoïdes. Ainsi, dans un cycle de vie de 15 ans, Santé Canada doit examiner entre 6 000 et 7 000 études scientifiques.

Je suis tout à fait d'accord sur le fait qu'il faut s'attaquer à l'arriéré croissant d'évaluations inachevées et à la charge de travail de plus en plus lourde qui pèse sur les scientifiques de Santé Canada. Cela dit, il faut maintenir le délai de 15 ans. Il s'agit là d'un élément important de la Loi sur les produits antiparasitaires. Cela signifie que tous les pesticides, y compris les nouveaux produits mis sur le marché pour lesquels des données exhaustives sur la toxicité peuvent faire défaut, doivent faire l'objet d'un examen et que leurs risques pour la santé humaine et l'environnement doivent être évalués au moins tous les 15 ans.

Dans un monde idéal, une politique de surveillance continue viendrait remplacer ce système. Malheureusement, à ce jour, seuls neuf ingrédients actifs ont été recensés pour faire l'objet d'une surveillance continue, ce qui laisse un fossé énorme. De plus, il est prouvé que ces réévaluations tous les 15 ans ont abouti au retrait important d'un certain nombre de produits, à des modifications de l'étiquetage concernant leurs utilisations autorisées ou à d'autres mesures d'atténuation qui ont permis de réduire les risques.

Pour remédier au problème de charge de travail de Santé Canada, il est également possible, dans ce contexte, de renforcer le système canadien de réglementation des pesticides et de réaffirmer l'engagement du gouvernement en faveur de la transparence, de la prévisibilité et d'un processus décisionnel fondé sur des données scientifiques. Santé Canada dispose déjà d'une politique de l'effort proportionnel qui permet à ses

focus their efforts on those with the greatest potential risk. This is exactly the reason we need to have clear deadlines for post-market assessments, as risks can change as new scientific information arises. Thank you for your time, and I'm happy to answer questions.

scientifiques d'utiliser des critères scientifiques établis pour recenser les pesticides qui ont très peu de chances d'être nocifs et ainsi concentrer leurs efforts sur ceux qui présentent le plus grand risque. C'est précisément la raison pour laquelle nous devons fixer des délais clairs pour les évaluations après la mise en marché, car les risques peuvent changer à mesure que de nouvelles données scientifiques deviennent disponibles. Je vous remercie de votre attention. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

The Chair: Thank you, Dr. Morrissey. Next, we will hear from Mr. Mount. The floor is yours.

La présidente : Merci, madame Morrissey. Nous entendrons maintenant M. Mount. Vous avez la parole.

Phil Mount, Vice-President, Policy, National Farmers Union: Good morning and thank you for the invitation. My name is Phil Mount. I'm the vice-president of the National Farmers Union, or NFU, and my wife and I have a sheep farm near Vernon in the south end of the city of Ottawa. I was shocked to hear that changes to the regulation of pesticides in this country were developed without consultation with the Science Advisory Committee on Pest Control Products, which is an expert panel created by Health Canada to provide independent scientific advice to support evidence-based decision making on pesticide health.

Phil Mount, vice-président, Politiques, Union nationale des fermiers : Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité. Je m'appelle Phil Mount et je suis le vice-président de l'Union nationale des fermiers, ou UNF, et ma femme et moi exploitons une ferme ovine près de Vernon, au sud d'Ottawa. J'ai été stupéfait d'apprendre que les modifications apportées à la réglementation des pesticides au Canada avaient été élaborées sans consulter le Comité consultatif scientifique sur les produits antiparasitaires, qui est le groupe d'experts que Santé Canada a mis sur pied pour obtenir des avis scientifiques indépendants et favoriser un processus décisionnel fondé sur des données probantes en matière de santé et de pesticides.

I can guarantee you that Health Canada met with industry representatives. In reading Bill C-31, it sounds like the only purpose of these changes is to cut red tape in order to improve the bottom line for pesticide-producing multinationals. But improving their bottom line is not the mandate of Health Canada.

Je peux vous garantir que Santé Canada a rencontré des représentants de l'industrie. En lisant le projet de loi C-31, on a l'impression que le seul objectif de ces modifications est de réduire les formalités administratives afin d'améliorer les bénéfices des multinationales qui produisent des pesticides. Or, cela ne relève pas du mandat de Santé Canada.

Mandatory re-evaluation is there for the farm families and farm workers who use pesticides, because we've seen time and again that what pesticide manufacturers and regular layers saw as safe and how they classified the risk of a product can sometimes change after we see it used on a scale of millions of kilograms a year in new landscapes and ecologies with different crops and production practices. Changing use profile can change the risk profile, and this needs to be checked at re-evaluation.

La réévaluation obligatoire existe pour protéger les familles d'agriculteurs et les travailleurs agricoles qui utilisent des pesticides. En effet, nous avons constaté à maintes reprises que la classification du risque d'un produit que les fabricants de pesticides et les utilisateurs habituels jugeaient comme étant sûr pouvait parfois changer après une utilisation de ce produit à une échelle de plusieurs millions de kilogrammes par an dans de nouveaux contextes géographiques et écologiques, avec des cultures et des pratiques de production différentes. L'évolution du profil d'utilisation peut modifier le profil de risque, et cela doit faire l'objet d'une vérification lors de la réévaluation.

We need to know that you have our backs as regulators. We need to know that, in those circumstances where we're seeing different outcomes on the ground, our regulators are not waiting for years for this to trickle through the scientific literature, and we need something more predictable than someone's interpretation of what a "significant increase in risk" means.

Nous avons besoin de savoir que nous pouvons compter sur vous, en votre qualité de responsables de la réglementation, et que, lorsque nous constatons des résultats différents sur le terrain, vous n'attendez pas des années avant que ces informations ne se retrouvent dans la littérature scientifique. Il nous faut quelque chose de plus prévisible que l'interprétation subjective de ce que l'on entend par des risques qui ont « augmenté sensiblement ».

Farmers and farm workers who have higher exposure levels to pesticides should not have to wait until they become a statistically significant cohort in a scientific report before a full

Les agriculteurs et les travailleurs agricoles qui sont davantage exposés aux pesticides ne devraient pas avoir à attendre de former une cohorte statistiquement significative dans un rapport

re-evaluation of a pesticide is triggered. We all want to see something like continuous oversight, but that's a goal that we're nowhere near in Canada, and we can't rewrite legislation as if we had continuous oversight. We need guardrails left in place, and we need to develop a proper strategy based on expert advice. These changes actually move us away from the goals of continuous oversight.

More than that, we need transparency and accountability provided by specific requirements, like timelines that trigger re-evaluation, left in the legislation. Ambiguous terminology, like "risk that has increased significantly," without any definition, leads to skepticism and provides no protection for regulators and no reassurance to farmers and farm workers using the products.

There's often a conflation of the interests of farmers and these multinationals when talking about the industry. The NFU is here to speak on behalf of farmers and farm workers. The changes in Bill C-31 are not something that Canadian farmers asked for. Farmers and multinational pesticide manufacturers don't share the same interests, particularly when it comes to safety for farm families and workers. But also, if we want to increase and diversify market access for farm exports, Canada needs a best-in-class regulatory system. Eliminating regular re-evaluation will be a red flag for many jurisdictions where we want to export or increase exports.

Also, following the Senate's soil report, measuring and evaluating the impacts on soil health, in particular, but also on other ecological systems over time, would be an important goal of these pesticide re-evaluations, as these systems are critical to the continued viability and resilience of our farms and will trigger no re-evaluation unless there is careful monitoring.

In conclusion, we need to maintain the legislative requirement for regular science-based re-evaluations so that the health and environmental risk of registered pesticides are regularly reassessed using up-to-date evidence and methods. The standards for re-evaluation should be strengthened, not weakened. These amendments, concealed within another omnibus budget bill, should be rejected to avoid putting farmers, farm workers and their ecological systems at risk and undermining public and market confidence in Canada's pesticide regulatory system. Thank you for your time.

scientifique pour qu'une réévaluation complète d'un pesticide soit déclenchée. Nous souhaitons tous pouvoir compter sur une surveillance continue, mais nous sommes encore très loin de cet objectif au Canada, et nous ne pouvons pas réécrire la loi en présumant que ce genre de surveillance existait déjà. Les garde-fous doivent rester en place et il faut élaborer une bonne stratégie fondée sur des avis d'experts. Ces modifications, en réalité, nous éloignent des objectifs visant à instaurer une surveillance continue.

Ce dont nous avons surtout besoin, c'est qu'une transparence et une reddition de comptes soient assurées en laissant des exigences précises — comme des délais après lesquels une réévaluation doit avoir lieu — dans la loi. Une expression ambiguë comme « risques qui ont augmenté sensiblement » qui n'est assortie d'aucune définition n'entraîne que du scepticisme, n'offre aucune protection aux organismes de réglementation et ne rassure pas les agriculteurs ni les travailleurs agricoles qui utilisent ces produits.

On confond souvent les intérêts des agriculteurs et ceux de ces multinationales lorsque l'on parle de l'industrie. L'UNF est là pour défendre les intérêts des agriculteurs et des travailleurs agricoles. Les agriculteurs canadiens n'ont pas réclamé les modifications prévues dans le projet de loi C-31. Les agriculteurs et les multinationales qui fabriquent des pesticides ne partagent pas les mêmes intérêts, surtout lorsqu'il est question de la sécurité des familles d'agriculteurs et des travailleurs agricoles. Ensuite, si nous voulons accroître et diversifier l'accès aux marchés des exportations agricoles, nous devons nous doter, au Canada, d'un système de réglementation exemplaire. L'élimination des réévaluations périodiques suscitera des inquiétudes dans de nombreux pays vers lesquels nous souhaitons exporter ou accroître nos exportations.

J'ajouterais que dans la foulée du rapport du Sénat sur les sols, il faudrait mesurer et évaluer les répercussions sur la santé des sols en particulier, mais aussi sur d'autres écosystèmes au fil du temps. Cela devrait être un objectif important de ces réévaluations des pesticides, car ces systèmes sont essentiels à la viabilité et à la résilience à long terme de nos exploitations agricoles, mais ils ne feront l'objet d'aucune réévaluation, sauf s'ils font l'objet d'une surveillance rigoureuse.

En conclusion, nous devons maintenir l'exigence législative prévoyant des réévaluations périodiques fondées sur des données scientifiques, afin que les risques pour la santé et l'environnement associés aux pesticides homologués soient régulièrement réévalués à l'aide de données et de méthodes à jour. Les normes de réévaluation devraient être renforcées, et non affaiblies. Ces amendements, dissimulés dans un énième projet de loi omnibus d'exécution du budget, devraient être rejetés afin d'éviter de mettre en danger les agriculteurs, les travailleurs agricoles et les écosystèmes et de miner la confiance du public et des marchés dans le système canadien de

The Chair: Thank you, Mr. Mount. Lastly, in person, we have Ms. Barker.

Cassie Barker, Senior Program Manager, Environmental Defence Canada: I'm Cassie Barker with Environmental Defence and, on behalf of my civil society colleagues and millions of Canadians, thank you for considering our concerns and recommendations on this bill, which are set out in our written brief.

Nearly 10,000 Canadians have signed a parliamentary petition asking for you to stand up for our health, to stand up for nature, and for stronger pesticide laws in Canada. It is their hope that you reject division 13 of Bill C-31.

My fellow witnesses have raised public health and science integrity concerns about the government bringing forth yet another environmental rollback in yet another omnibus finance bill. It takes science decades to point to the harmful effects of these exposures, particularly when the onus is placed on the government, first to discover emerging harms, second to build the weight of evidence to justify regulations and third to overcome the massive lobbying efforts that block scientists and regulators at every turn.

The rollbacks in Bill C-31 would remove the only hard timeline for re-evaluating pesticide risks, potentially allowing continued harm to the health of Canadians, while doing nothing to strengthen our food security at home or align our regulations with international partners. Canada's food security cannot be secured through more pesticide use, and our sovereignty is not protected by weakening oversight to the benefit of U.S. pesticide companies and their products.

These changes don't give farmers new less toxic tools for growing food and exports. We support Health Canada having the resources it needs to do the oversight work, but weakening oversight is not the route. This isn't just a domestic issue; it's also a trade issue. As we look to the EU for more integrated trade, we need stronger standards on pesticides to meet their robust regulatory regime. If we let industry continue to shape our environmental health ambitions to their profit motivations instead of public health and farmer protection standards, we will simply be left behind.

réglementation des pesticides. Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Merci, monsieur Mount. Enfin, nous passons à Mme Barker, qui est ici en personne.

Cassie Barker, gestionnaire principale des programmes, Association de défense de l'environnement : Je m'appelle Cassie Barker et je représente l'Association de défense de l'environnement. Au nom de mes collègues de la société civile et de millions de Canadiens, je vous remercie de tenir compte de nos préoccupations et de nos recommandations à l'égard de ce projet de loi, qui sont énoncées dans notre mémoire.

Près de 10 000 Canadiens ont signé une pétition parlementaire vous demandant de protéger notre santé, de protéger la nature et de renforcer les dispositions législatives sur les pesticides au Canada. Les pétitionnaires espèrent que vous rejetterez les mesures proposées à la section 13 du projet de loi C-31.

Les autres témoins ont soulevé des préoccupations en matière de santé publique et d'intégrité scientifique parce que le gouvernement tente encore une fois de faire adopter des dispositions visant à assouplir des mesures environnementales en les incluant dans un projet de loi omnibus d'exécution du budget. Il faut des décennies de recherches scientifiques pour déterminer les effets nuisibles de l'exposition à ces produits, en particulier lorsque le gouvernement doit, premièrement, cerner les effets nuisibles émergents, deuxièmement, recueillir suffisamment de données probantes pour justifier les mesures réglementaires et, troisièmement, contrer les efforts de lobbying considérables qui sont constamment déployés pour faire obstacle aux scientifiques et aux organismes de réglementation.

Les mesures d'assouplissement prévues dans le projet de loi C-31 aboliraient le seul délai ferme qui est prévu pour la réévaluation des risques liés aux pesticides, de telle sorte qu'on pourrait continuer de nuire à la santé des Canadiens tout en ne faisant rien pour renforcer notre sécurité alimentaire au pays ou pour harmoniser notre réglementation avec celle de nos partenaires internationaux. On ne peut pas assurer la sécurité alimentaire du Canada par une utilisation accrue des pesticides, et notre souveraineté ne sera pas protégée par un affaiblissement des mesures de surveillance qui avantage les fabricants de pesticides étatsuniens et leurs produits.

Ces modifications ne permettent pas d'offrir aux agriculteurs de nouveaux produits moins toxiques pour cultiver des aliments et les exporter. Nous voulons que Santé Canada dispose des ressources nécessaires pour effectuer le travail de surveillance, mais l'affaiblissement des mesures de surveillance n'est pas la solution. C'est une question qui touche non seulement notre pays, mais aussi nos échanges commerciaux. Comme nous nous tournons vers l'Union européenne pour intégrer davantage nos marchés, il nous faut des normes plus strictes sur les pesticides afin de respecter le rigoureux régime réglementaire de l'Union européenne. Si nous laissons encore l'industrie façonner nos

Finally, Canada has become the fifth-largest pesticide user in the world, despite having a colder climate than many other countries, where pests are reduced in the winter. In 2005, 26 million kilograms of pesticides were estimated to be sold in Canada. Since then, annual pesticide sales have skyrocketed fivefold to more than 144 million kilograms. Industry is bringing more and more of these expensive and toxic chemicals to market, including forever chemical pesticides, where the world is moving away from these fluorinated products, given their toxic effects and contamination harms to soils, farms and farm futures.

If the government proceeds with further amendments to the Pest Control Products Act's requirements for re-evaluation, the proposal should be rescoped to ensure, at minimum, that exemptions, if any, are permitted only on the basis of clearly defined scientific criteria, such as those set out in Health Canada's proportional effort policy, and that all determinations made in relation to assessments, regardless of outcome, and the reasons for the determination, are made public in tandem with the decision. These issues of weakened pesticide oversight arose in Bill C-30, and the Senate Finance Committee's observations on that bill noted the lack of transparency, the significance of the changes and the requirement for more serious study.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Barker. We will now proceed to questions from senators.

Senator McNair: My first question is for Dr. Morrissey. Was your expert committee consulted at any stage in the process, and, if not, was any reason given for not doing that?

Ms. Morrissey: The science advisory committee has not been consulted on this bill, nor Bill C-30, for reference. The science advisory committee has not met since the new government took office, so we have not formally closed, but we have not been given any information about any of the changes proposed.

Senator McNair: Thank you. To each of the panellists, we heard on Tuesday night from the department about the growing backlog. How would you say we should be dealing with that backlog?

ambitions en matière de santé environnementale en fonction de ses propres objectifs de rentabilité plutôt que des normes en matière de santé publique et de protection des agriculteurs, nous serons tout simplement laissés pour compte.

Enfin, le Canada est devenu le cinquième utilisateur de pesticides en importance au monde, et ce, même si son climat plus froid comparativement à bien d'autres pays fait en sorte qu'il y ait moins de ravageurs en hiver. Selon des estimations, 26 millions de kilogrammes de pesticides ont été vendus au Canada en 2005. Depuis, les ventes annuelles de pesticides ont quintuplé pour atteindre plus de 144 millions de kilogrammes. L'industrie commercialise de plus en plus de ces produits chimiques coûteux et toxiques, y compris des pesticides chimiques persistants, alors que le monde délaisse ces produits fluorés, compte tenu de leur toxicité et des dangers liés à la contamination qu'ils font peser sur les sols, les exploitations agricoles et l'avenir des activités agricoles.

Si le gouvernement compte apporter d'autres modifications aux exigences de la Loi sur les produits antiparasitaires en matière de réévaluation, il devrait à tout le moins revoir son approche de façon à ce qu'une éventuelle exemption ne puisse être accordée que si elle repose sur des critères scientifiques clairement définis, comme ceux énoncés dans la politique de l'effort proportionnel de Santé Canada, et à ce que toutes les décisions prises par rapport aux contrôles soient publiées en même temps que la décision, et ce, quels que soient les résultats et les motifs de la décision. Ces problèmes d'affaiblissement des mesures de surveillance à l'égard des pesticides sont apparus dans le cadre du projet de loi C-30, et les observations du Comité sénatorial des finances sur ce projet de loi ont fait état d'un manque de transparence, de l'importance des changements proposés et de la nécessité de mener une étude plus rigoureuse.

Merci.

La présidente : Merci, madame Barker. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Le sénateur McNair : Ma première question s'adresse à Mme Morrissey. Votre comité d'experts a-t-il été consulté à quelque étape que ce soit du processus et, si ce n'est pas le cas, a-t-on expliqué pourquoi?

Mme Morrissey : Le Comité consultatif scientifique n'a pas été consulté sur ce projet de loi ni sur le projet de loi C-30, d'ailleurs. Le comité n'a pas officiellement cessé ses activités, mais il ne s'est pas réuni depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, et nous n'avons reçu aucune information sur les modifications proposées.

Le sénateur McNair : Merci. Ma question s'adresse à tous les témoins. Mardi soir, des représentants du ministère nous ont parlé de l'arriéré croissant. Selon vous, comment devrions-nous traiter cet arriéré?

Ms. Barker: Since 2022, there has been a reform process that many of us here in the room and online have been a part of. We sought a strengthening for environmental and health protection, which was the mandate provided in 2022. There have been a number of joint civil society industry committees in that time that brought forward several policies. The continuous oversight, one which was mentioned by Phil Mount, is an effort to better use machine learning tools. We can see that there are opportunities to do that work and do that lit review with additional tools. Unfortunately, there is not science and regulator capacity when we are also making drastic cuts to these departments, with more cuts being asked. It is an unfortunate level of onus and duty being placed on this program.

The pest directorate has been reincorporated back into Health Canada. This is not a small amount of work being asked, and it's being asked to be done with fewer and fewer resources. The effect is that, in addition to that industry that brings forward these product requests, which is asked to pay a small portion as part of the cost recovery regime, industry is also apparently seeking to remove that cost recovery that's being placed on them, as they seek more and more of this department that receives less and less funding to do so, including from industry itself.

The backlog is not news. It's just, unfortunately, being done in a context of increased expectations and fewer people to actually do the work.

Senator McNair: Dr. Morrissey, do you have anything to add?

Ms. Morrissey: I'll say the main policy — by the way the science advisory committee has been consulted on — is the proportional effort and the continuous oversight policy, which we ubiquitously support. These are promising tools that Health Canada can use, particularly the proportional effort where they actually have published science-based criteria that would allow them to prescreen which chemicals have the potential for the greatest risk so they can actually prioritize which chemicals they need to review first or have a greater eye on.

My understanding is that it will actually reduce the number of chemicals from those thousands that I mentioned to just probably half that number. It's possible for them to use the policy that they already have on the books. The nice thing about proportional effort policy is that the criteria are clear, so industry

Mme Barker : Bon nombre des témoins qui sont présents ici ou en ligne ont participé à un processus de réforme lancé en 2022. Nous voulions renforcer les mesures de protection de l'environnement et de la santé, conformément au mandat que nous avions reçu en 2022. Au cours de cette période, nombre de comités mixtes de la société civile et de l'industrie ont proposé plusieurs politiques. Le processus de surveillance continue que M. Mount a mentionné vise à mieux utiliser les outils d'apprentissage automatique. Nous voyons des possibilités de prendre ce genre de mesures pour passer en revue la documentation à l'aide d'outils supplémentaires. Malheureusement, on ne peut avoir ni les capacités scientifiques ni les capacités de réglementation nécessaires lorsque des compressions draconiennes sont effectuées dans ces ministères, et que d'autres compressions sont demandées. Il est regrettable que des responsabilités et un fardeau aussi lourds soient imposés aux responsables de ce programme.

La Direction de la réglementation des pesticides a été réintégrée au sein de Santé Canada. Le travail qu'on lui demande de réaliser n'est pas une mince affaire, et elle est appelée à le faire avec de moins en moins de ressources. Par conséquent, en plus de devoir traiter les demandes d'évaluation de produits de l'industrie, qui doit payer une modeste contribution dans le cadre du régime de recouvrement des coûts, l'organisme doit faire face à une industrie qui cherche apparemment à faire éliminer le régime de recouvrement des coûts qui lui est imposé et qui demande à ce ministère d'en faire toujours plus avec de moins en moins de financement, y compris de la part de l'industrie elle-même.

L'arriéré n'a rien de nouveau. Malheureusement, il s'inscrit dans un contexte où les attentes sont plus élevées et où il y a moins de gens pour faire le travail.

Le sénateur McNair : Madame Morrissey, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Morrissey : Je dirais que les principales stratégies — je précise en passant que le comité consultatif scientifique a été consulté à ce sujet — sont la politique de l'effort proportionnel et la politique sur la surveillance continue, et nous y sommes tous favorables. Ce sont des solutions prometteuses que Santé Canada peut appliquer, en particulier la politique de l'effort proportionnel, qui établit des critères fondés sur la documentation scientifique afin que l'organisme de réglementation puisse cerner les produits chimiques qui présentent le niveau de risque le plus élevé et établir l'ordre des priorités en vue de déterminer lesquels il doit examiner en premier ou surveiller de plus près.

D'après ce que je comprends, cette approche réduira probablement de moitié le nombre de produits chimiques parmi les milliers que j'ai mentionnés. L'organisme de réglementation peut appliquer la politique déjà en place. L'avantage d'une politique de l'effort proportionnel, c'est que les critères sont

will know what criteria their products are being evaluated on. These are published and written down, and they mainly focus on whether or not the chemical is being used widely, if it has an exposure risk for humans or the environment is high, or it has properties that make them potentially have risk — things like persistence or contamination profiles that are known.

Senator McNair: Do you have anything to add, Mr. Culbert?

Mr. Culbert: I will add two things.

If proportional efforts had been used by the current government in its current staffing cutbacks, perhaps they would have seen human health as a priority and not cut back across the board in departments such as this. I would add that as a short-lived member of the Pest Management Advisory Council, government needs to take a very close look at the undue influence of industry on that council.

Senator Black: I appreciate knowing that the science advisory committee was not consulted. That was unknown to me.

What about the other groups? Were you consulted in any way about these changes?

Ms. Barker: We have not been consulted.

The first meetings that many civil society organizations received were after the outcry at the passing of Bill C-30 with this minister's office. We are only hearing about these changes, particularly those of us who have spent years participating in committee work as technical experts and advisors on policy options; we are surprised to see a one-line reference that brought these changes forward.

We are hopeful that further study would allow for better consultation during this process.

Senator Black: Mr. Mount, thank you for acknowledging the soil health report the committee was involved in. What about your organization?

Mr. Mount: No, we were not consulted at all in the development of this legislation.

Senator Black: Mr. Culbert?

Mr. Culbert: No.

Senator Black: Simple answers.

clairs, ce qui permet à l'industrie de savoir sur lesquels se fonde l'évaluation de ses produits. Ces critères sont documentés et publiés, et il s'agit principalement de déterminer si le produit chimique est utilisé à grande échelle ou non, s'il présente un risque élevé pour les humains qui y sont exposés ou pour l'environnement, s'il a des propriétés qui peuvent présenter un risque, comme la persistance, ou s'il a un profil de contamination connu.

Le sénateur McNair : Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Culbert?

M. Culbert : Je vais ajouter deux choses.

Si le gouvernement actuel avait appliqué une approche proportionnelle aux réductions de personnel qu'il est en train d'effectuer, il aurait peut-être considéré la santé humaine comme une priorité et évité de faire des compressions généralisées dans des ministères comme celui-ci. Par ailleurs, comme j'ai siégé brièvement au Conseil consultatif de la lutte antiparasitaire, je dirais que le gouvernement doit se pencher de très près sur l'influence indue que l'industrie exerce au sein de ce conseil.

Le sénateur Black : Je suis heureux de savoir que le comité consultatif scientifique n'a pas été consulté. Je ne le savais pas.

Qu'en est-il des autres groupes? Avez-vous été consultés de quelque façon que ce soit au sujet de ces modifications?

Mme Barker : Nous n'avons pas été consultés.

Les premières rencontres auxquelles bon nombre d'organisations de la société civile ont été conviées par le bureau de la ministre concernée ont eu lieu après le tollé soulevé par l'adoption du projet de loi C-30. Nous n'entendons parler de ces changements qu'après coup, y compris ceux d'entre nous qui, pendant des années, ont participé aux travaux des comités en tant qu'experts techniques et conseillers sur les options stratégiques. Nous sommes surpris de voir une disposition qui tient en une seule ligne apporter autant de changements.

Nous espérons qu'une étude plus approfondie permettra une meilleure consultation au cours de ce processus.

Le sénateur Black : Monsieur Mount, je vous remercie d'avoir mentionné le rapport sur la santé des sols que le comité a produit. Qu'en est-il de votre organisation?

M. Mount : Non, nous n'avons pas du tout été consultés lors de l'élaboration de ce projet de loi.

Le sénateur Black : Monsieur Culbert?

M. Culbert : Non.

Le sénateur Black : Des réponses simples.

How, then, have you, in the recent past, taken the opportunity to share your thoughts and concerns about the changes through the letter? I do have a copy of the letter, thank you. Were there any other ways?

Mr. Culbert: We have done outreach to our membership to communicate with the minister. We have written our letters. We have made our statements loud and clear in the media.

These are the normal processes that we, as an advocacy organization, undertake to try to get the government's attention.

Ms. Morrissey: No.

The main strategy that my colleagues and other scientists, including those on the science advisory committee, have had was the letter we wrote, which was from 21 scientists. We also did not receive any consultation, as I mentioned, about any of the changes in Bill C-30 or Bill C-31 prior to this.

Mr. Mount: As Mr. Culbert said, ours was the typical response to this, but we had no consultation on this or on Bill C-30 either. Our response is via our typical channels.

Senator Black: Thank you.

We have heard, and you have mentioned, that the re-evaluations are only required if the assessment indicates that health or environmental risks posed by a pesticide have increased significantly. If nothing changes, what is that "increased significantly" threshold; what do you think that should be?

Ms. Barker: It is my understanding that that language is being used to allow for flexibility on behalf of the department to not meet a rigorous threshold, which is understandable. Yet, in the end, when given the opportunity to push back against any changes, the language does create a level of ambiguity that doesn't allow the other levels of support for the regulator to justify their reasons. We are always seeking clarity so that we all have this level of certainty and we're able to elevate the concerns, particularly emerging concerns, that, hopefully, don't take decades to build to a level of weight of evidence that reaches this "significantly" threshold that is yet to be determined.

Mr. Culbert: That question goes hand in hand with available information. Looking at the same file will result in an idea that there has been no increase in risk because you are looking at the same information. If you haven't asked the manufacturers for coverage, usage or all of those additional pieces of information

Dans ce cas, par quel moyen avez-vous pu faire part récemment de vos observations et de vos préoccupations au sujet des modifications? Avec la lettre? J'en ai une copie, merci. Y avait-il d'autres moyens?

M. Culbert : Nous avons demandé à nos membres de communiquer avec la ministre. Nous avons écrit nos lettres. Nous avons communiqué clairement notre message dans les médias.

Ce sont les processus normaux qui sont suivis par notre organisme de sensibilisation pour tenter d'attirer l'attention du gouvernement.

Mme Morrissey : Non.

Le principal moyen qui a été employé par mes collègues et par d'autres scientifiques, y compris ceux qui siègent au comité consultatif scientifique, c'est la lettre que nous avons écrite, et qui est signée par 21 scientifiques. Comme je l'ai mentionné, on ne nous a pas non plus consultés avant de proposer les modifications incluses dans les projets de loi C-30 et C-31.

M. Mount : Comme M. Culbert l'a dit, nous avons réagi à la situation de la façon habituelle, mais nous n'avons pas non plus été consultés à ce sujet ni au sujet du projet de loi C-30. Nous avons employé les moyens de communication habituels.

Le sénateur Black : Merci.

Nous avons entendu — et vous l'avez mentionné également —, que les réévaluations ne sont exigées que si on constate, à la suite du contrôle, que les risques sanitaires ou environnementaux que présente un pesticide ont augmenté sensiblement. S'il n'y a aucun changement, sur quoi ce critère de l'augmentation sensible est-il fondé? Selon vous, sur quoi devrait-il s'appuyer?

Mme Barker : Il me semble que les dispositions sont formulées de manière à donner au ministère la marge de manœuvre nécessaire pour ne pas avoir à respecter des critères rigoureux, ce qui est compréhensible. Cependant, lorsqu'il s'agit de contester des modifications, l'ambiguïté de la formulation empêche l'organisme de réglementation de mettre à contribution les autres intervenants pour justifier ses décisions. Nous voulons toujours que les dispositions soient claires pour éviter toute ambiguïté et pour que nous puissions signaler des risques, en particulier des risques émergents pour lesquels nous espérons ne pas avoir à recueillir des données probantes pendant des décennies avant de satisfaire à ce critère de l'augmentation sensible qui reste à définir.

M. Culbert : Cette question va de pair avec l'information disponible. Réexaminer le même dossier donne à penser qu'il n'y a pas eu d'augmentation du risque parce que les renseignements demeurent les mêmes. Si on ne demande pas aux fabricants des renseignements sur la couverture, l'utilisation ou

that change over time, then you have no way of knowing whether the risks have increased. The two go hand in hand.

New science will change our understanding, but you have to ask for that science; you have to go looking for it. It is not going to be in a file that is 15 years old.

Senator Black: Thank you. If the other two witnesses have further comments, please send them to us in writing via the clerk or add them to a response to another question.

Mr. Mount: I wish to add if I could —

The Chair: Senator Black's time is up, I'm sorry.

Senator Burey has joined us. Thank you for being here. We appreciate that you have a busy schedule.

Senator Muggli: I will probably need another round of questions — just a heads-up.

I am trying to remember if Ms. Barker or Dr. Morrissey referenced the Policy on Proportional Effort. Okay, both of you did. I have a copy of it. What year was that policy created? Do either of you have a date?

Ms. Barker: It was December 2025.

Senator Muggli: So, recently.

Ms. Barker: It was recent, but it represents decades of work, building toward attempting to automate the level of scientific oversight and rigour that Dr. Morrissey referenced, in combination with the continuous oversight work. Both of those are emerging at the same time.

Senator Muggli: This is a technical question: Can we enter this policy into our study, since it was mentioned and referenced?

The Chair: We can look into it.

Senator Muggli: Thank you.

Now, I will get into some other questions.

Ms. Morrissey, thank you for being here. I'm always very proud of the incredible research that takes place at the University of Saskatchewan and our leadership roles. I thank you as a University of Saskatchewan alumna.

tous les éléments d'information supplémentaires qui évoluent au fil du temps, alors on n'aura aucun moyen de savoir si les risques ont augmenté. Les deux vont de pair.

Les nouvelles données scientifiques feront évoluer nos connaissances, mais il faut demander ces données; il faut aller les chercher. On ne les trouvera pas dans un dossier qui date d'il y a 15 ans.

Le sénateur Black : Merci. Si les deux autres témoins ont d'autres observations à faire, je les invite à nous les faire parvenir en les fournissant par écrit à la greffière ou à les inclure dans leur réponse à une autre question.

M. Mount : J'aimerais ajouter, si vous me le permettez...

La présidente : Je suis désolée, mais le temps de parole du sénateur Black est écoulé.

La sénatrice Burey s'est jointe à nous. Merci d'être des nôtres. Nous savons que vous avez un horaire chargé.

La sénatrice Muggli : J'aurai probablement besoin d'une autre série de questions. Je tenais seulement à vous en aviser.

J'essaie de me rappeler si c'est Mme Barker ou Mme Morrissey qui a parlé de la politique de l'effort proportionnel. D'accord, vous en avez parlé toutes les deux. J'en ai une copie. En quelle année cette politique a-t-elle été créée? L'une d'entre vous pourrait-elle m'indiquer la date?

Mme Barker : C'était en décembre 2025.

La sénatrice Muggli : C'est donc récent.

Mme Barker : Elle a été créée récemment, mais elle représente des décennies d'efforts qui ont été déployés pour tenter d'automatiser le processus de surveillance scientifique rigoureux dont Mme Morrissey a parlé, ainsi que pour assurer une surveillance continue. Les deux processus sont mis en œuvre en même temps.

La sénatrice Muggli : J'ai une question technique. Pouvons-nous inclure cette politique dans notre étude, puisqu'elle a été mentionnée?

La présidente : Nous pouvons nous pencher sur la question.

La sénatrice Muggli : Merci.

Je vais maintenant passer à d'autres questions.

Madame Morrissey, je vous remercie de votre présence. Je suis toujours très fière des travaux de recherche exceptionnels qui sont effectués à l'Université de la Saskatchewan et de nos rôles de leadership. Je vous remercie en tant qu'ancienne étudiante.

I have questions about two things. Are there more of what you might say, environmentally, are human-health-friendly products that could be replacing current products whose approval or implementation is being delayed as a result of this overburdening or backlog of reviews?

Ms. Morrissey: I don't have any specific examples I can think of. I am a scientist who tends to review things that have already been approved rather than things that are hypothetically coming to Health Canada for their internal review.

There is always a wish that safer products will be used over harmful products. One thing you should be aware of is that Health Canada rarely cancels or bans products if you want to think of them as bans. There are a handful of cases: In the last few years, chlorpyrifos and strychnine were banned. Strychnine has been reversed by the current government; frankly, Bill C-30 was designed to allow for that.

So, there are so few cases of things that actually get removed from our list.

That means there has been an accumulation of products on the list that Health Canada has to review. That is why we're up to 650 active ingredients and 8,000 products: We keep adding to the list; we don't seem to remove any.

So, I'm not aware of any safer products that are burdened from coming through the system. Indeed, the harmful ones are rarely being removed.

Senator Muggli: On that note, we have been getting conflicting evidence about whether there are concerns around this potential lack of review on exporting to other jurisdictions in the world. Do you have thoughts on that, Ms. Morrissey, and then I will go to the other panellists as well?

Ms. Morrissey: Yes, I think my fellow panellists will be better suited to answer that question, so I will defer to them.

Senator Muggli: Mr. Mount, can you explain further why you think that might be the case?

Mr. Mount: Particularly, when it comes to the EU, we might jeopardize trade for sure, as removing these mandatory re-evaluations will be a red flag for regulators in the EU and certainly for those monitoring trade. That is one particular region where we are hoping to increase trade.

A quick note on workload issues: Rather than eliminate mandatory re-evaluations to deal with workload issues, why don't we fund re-evaluations via cost recovery and thereby

J'ai des questions sur deux aspects. Y a-t-il, selon vous, d'autres produits qui sont sans danger pour l'environnement et pour la santé humaine, et qui pourraient remplacer les produits dont l'approbation ou l'utilisation est actuellement retardée en raison de ce fardeau excessif ou de cet arriéré d'examens?

Mme Morrissey : Je n'ai pas d'exemple précis en tête. Je suis une scientifique qui se penche habituellement sur des produits qui ont déjà été approuvés plutôt que sur des produits qui pourraient être soumis à Santé Canada aux fins d'un examen interne.

On souhaite toujours que des produits plus sécuritaires soient utilisés plutôt que des produits nuisibles. Il faut savoir qu'il est rare que Santé Canada retire ou interdise des produits, si on peut parler d'interdictions. Il existe quelques cas. Par exemple, au cours des dernières années, le chlorpyrifos et la strychnine ont été interdits. La décision concernant la strychnine a été annulée par le gouvernement actuel; à vrai dire, le projet de loi C-30 a été conçu pour que ce soit possible.

Il y a donc très peu de cas où des produits sont retirés de notre liste.

Il y a donc une accumulation de produits sur la liste que Santé Canada doit examiner. C'est pour cette raison qu'on en est rendu à 650 ingrédients actifs et à 8 000 produits. On en ajoute sans cesse à la liste; on ne semble pas en retirer.

Je ne suis donc pas au fait des produits plus sûrs qui sont bloqués par le système. En fait, ceux qui sont nuisibles sont rarement retirés.

La sénatrice Muggli : Par ailleurs, nous avons obtenu des renseignements contradictoires sur la question de savoir s'il y a des inquiétudes au sujet de l'absence potentielle d'examen à l'égard des produits exportés vers d'autres pays. Avez-vous des observations à faire à ce sujet, madame Morrissey? Ensuite, je poserai la question aux autres témoins également.

Mme Morrissey : Oui, je pense que les autres témoins seront mieux placés que moi pour répondre à cette question, alors je vais leur céder la parole.

La sénatrice Muggli : Monsieur Mount, pouvez-vous expliquer plus en détail pourquoi vous pensez qu'il pourrait y avoir des inquiétudes?

M. Mount : Dans le cas de l'Union européenne, nous mettrions en péril les relations commerciales, parce que le retrait des réévaluations obligatoires alerterait les organismes de réglementation européens, et assurément les organismes de surveillance du commerce. L'Union européenne est une région où nous espérons accroître nos échanges commerciaux.

Je vais aussi glisser un mot sur la charge de travail. Au lieu d'éliminer les réévaluations obligatoires, il faudrait, pour alléger la charge de travail, instaurer un système de recouvrement des

encourage pesticide manufacturers to re-evaluate some of the thousands of products that are on that list for re-evaluation, which are no longer effective, profitable or marketed? We should pull any products that don't meet their own thresholds and reduce that backlog of products in that manner.

Senator McBean: Mr. Mount touched on something that I want to ask Dr. Morrissey about.

You say that Health Canada rarely removes products. I would imagine those are products that are not being used anymore. Maybe you are saying that includes products that have already been determined to be harmful, and you listed some that are still on there.

In your testimony, you spoke about some pesticides and, I believe, fungicides in use that are known carcinogens or that create Parkinson's risks.

How would changes in Bill C-31 get those off the market now? From what we heard on Tuesday, if they are showing such adverse reactions, wouldn't that trigger the special review that would get to them sooner than 15 years?

Ms. Morrissey: Those are excellent points. That post-market evaluation deadline of 15 years requires the registrant to provide all the new information required for doing that risk assessment, in addition to Health Canada gathering all the available evidence from water monitoring, from pesticide incident reporting and from independent scientific studies. They are pulling together all of the available information and then doing that risk assessment.

For any chemicals that, as you say, are shown to be harmful or that potentially have red flags, a special review can be initiated at any time. Who initiates that? It's not actually Health Canada that initiates it. Typically, it's brought forward by concerns. If there is some concern from an external group saying, "I think there are problems," or I could initiate a special review or ask Health Canada to do a special review. That could get these chemicals off the books sooner.

The problem is that, when special reviews happen, usually, extensive lobbying goes on. There are examples where it ends up becoming a hot potato.

Most of the time, products are not cancelled. Some uses will be cancelled, like on certain crops or certain applications. Some mitigation measures will be brought in. But there is almost never an outright ban or complete cancellation of the product.

coûts qui encouragerait par le fait même les fabricants de pesticides à réévaluer certains de leurs milliers de produits qui se trouvent sur la liste de produits, mais qui ne sont plus efficaces ou rentables ou qui ne sont plus sur le marché. En retirant de la liste les produits qui ne satisfont même plus aux critères des fabricants, nous réduirions l'arriéré de produits.

La sénatrice McBean : Monsieur Mount a soulevé un point que je voudrais aborder avec Mme Morrissey.

Vous avez dit que Santé Canada retirait rarement des produits. Je suppose que ce sont des produits qui ne sont plus utilisés. Sauf erreur, vous estimez que certains de ces produits auraient déjà été désignés comme dangereux, et vous en avez énuméré quelques-uns qui se trouvent encore sur la liste.

Dans votre déclaration, vous avez parlé de certains pesticides et, je crois, de certains fongicides disponibles sur le marché dont les effets cancérogènes sont connus ou qui augmentent les risques de contracter la maladie de Parkinson.

Comment les modifications prévues dans le projet de loi C-31 enlèveraient ces produits du marché? Selon ce que nous avons entendu mardi, si ces produits causent des effets indésirables, un examen spécial serait déclenché en deçà du délai de 15 ans. Est-ce exact?

Mme Morrissey : Ce sont d'excellents points. Au stade de l'évaluation selon l'échéancier de 15 ans après la mise en marché, le titulaire de l'homologation doit fournir tout nouveau renseignement nécessaire à cette évaluation des risques. De son côté, Santé Canada doit réunir toutes les données issues de la surveillance des eaux, des déclarations d'incidents liés aux pesticides et des études scientifiques indépendantes. Une fois tous les renseignements pertinents regroupés, le ministère procède à l'évaluation des risques.

Comme vous le disiez, dès qu'un produit chimique est jugé nocif ou qu'un voyant rouge s'allume, un examen spécial peut être lancé n'importe quand. Qui déclenche cet examen? Ce n'est pas Santé Canada. Habituellement, ce sont des préoccupations qui ont été soulevées. Si un groupe extérieur au ministère signale un problème, je peux déclencher un examen spécial ou demander à Santé Canada de le faire. De cette manière, les produits chimiques sont retirés de la liste plus rapidement.

Le hic, c'est que le déclenchement d'examens spéciaux provoque habituellement beaucoup de lobbying. Dans certains cas, le dossier devient une patate chaude.

Le plus souvent, les produits ne sont pas éliminés. Leur utilisation pour certaines cultures, par exemple, ou certaines applications seront annulées. Des mesures d'atténuation seront mises en œuvre, mais il arrive très rarement que les produits soient complètement interdits ou annulés.

Typically, these re-evaluations are necessary for trying to at least flag the ones that are problematic. We can't rely on special reviews alone because they have to be initiated by external bodies to bring them forward. We need some kind of stopgap at that 15 years, at a minimum.

I will be the first person to tell you that 15 years is way too long. I strongly support a better policy, but we don't have that currently, at least with the nine chemicals at the last count. The report from Health Canada said they were only implementing this for nine chemicals. It's clearly not in place. It's not robust enough yet.

Senator McBean: To follow up on that same line: What changes? Talk me through this. It makes sense to not take time to re-evaluate. My career does not involve diving into all of these items, but it was a good presentation on how to be effective and get through the backlog by not going through the products and pesticides that are non-confrontational. Rather, we should look at new ones. We heard about a canola seed that will be available in the United States three to four years ahead of Canada because of the backlog. How does it change, with or without, this Bill C-31 amendment?

Ms. Morrissey: How does new registration change? To clarify your question, how would it change?

Senator McBean: I suppose I am asking you to solve all of the problems, asking how it gets better.

The Chair: Senator McBean, you are out of time.

The Chair: She can have an answer for that when Senator McBean goes on second round. Thank you.

Senator Burey: Thank you for being here, all of you. Again, I apologize for being late, but I have read your submitted briefs. Thank you so much.

As a paediatrician, I'm concerned, of course, about the potential health aspects. I was dismayed to hear that all of you were not really consulted on the new changes.

Do you know if any sort of risk-based analysis was done specifically for groups, such as young children, pregnant women, agricultural workers, and what this policy change could mean for those groups? I will ask Public Health and then Dr. Morrissey to comment.

Normalement, les réévaluations sont nécessaires pour au moins mettre en garde contre les produits problématiques. Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les examens spéciaux étant donné qu'ils sont déclenchés par des organismes autres que le ministère. Il faut instaurer au minimum une mesure provisoire pour pallier le délai de 15 ans.

Je suis fermement convaincue que le délai de 15 ans est beaucoup trop long. Je soutiendrais sans réserve une meilleure politique — inexistante pour l'instant — au moins pour les neuf produits chimiques ressortis lors du dernier dénombrement. Le rapport de Santé Canada indiquait que la politique ne viserait que neuf produits chimiques. Or, cette politique n'a pas été mise en place. Le processus n'est pas encore assez robuste.

La sénatrice McBean : Pour poursuivre dans la même veine, quels sont les changements? Expliquez-moi. Je trouve logique de ne pas consacrer de temps à la réévaluation. Ma carrière ne m'a pas amenée à approfondir ces éléments, mais j'ai trouvé intéressante la présentation sur les gains d'efficacité à réaliser et l'élimination de l'arriéré qui serait possible en enlevant de la liste les produits et les pesticides qui ne sont pas problématiques et en se concentrant sur les nouveaux. Nous avons entendu parler de graines de canola qui seront mises en marché aux États-Unis, mais qui le seront de trois à quatre ans plus tard au Canada en raison de l'arriéré. La modification prévue dans le projet de loi C-31 changerait-elle quelque chose?

Mme Morrissey : En clair, vouliez-vous savoir en quoi le nouveau processus d'homologation est différent?

La sénatrice McBean : Je pense que je vous demande de résoudre tous les problèmes du monde. Je voudrais savoir quelles seront les améliorations.

La présidente : Sénatrice McBean, votre temps est écoulé.

La présidente : Mme Morrissey pourra répondre à la sénatrice McBean à la deuxième série de questions. Merci.

La sénatrice Burey : Merci à tous d'être des nôtres. Je m'excuse encore une fois de mon retard, mais sachez que j'ai lu les mémoires que vous avez soumis. Merci beaucoup.

Évidemment, comme je suis pédiatre, je m'inquiète des conséquences possibles sur la santé. J'étais consternée lorsque j'ai appris que vous n'aviez pas vraiment été consultés sur les nouveaux changements.

Des analyses fondées sur les risques ont-elles été réalisées pour certains groupes tels que les jeunes enfants, les femmes enceintes et les travailleurs agricoles? Quelles pourraient être les répercussions de ce changement de politique pour ces groupes? Je vais demander à l'Association canadienne de santé publique, puis à Mme Morrissey de répondre.

Mr. Culbert: That is the process concerned. We are unaware of any consultations or any studies around this change. This is a unilateral act, we understand, from staff at Health Canada, who are overworked and who have a massive backlog. This is their solution — to just make it go away on paper. So, no, there are no studies of which we are aware.

Ms. Morrissey: Yes. I will add that this is a real concern. It is something that Health Canada does. They review and do risk assessments for all those different groups. They do them for young children and farmworkers. They do detailed risk assessments to try to mitigate risks for all of those sensitive groups.

That requires data to be provided at some cyclical or regular interval in order to actually determine whether the risk has changed or the risk should be mitigated.

Senator Burey: Thank you. I have one other question that expands on the cost-recovery effort as a recommendation. We will be asked to make some recommendations on the cost recovery in terms of resource constraints. Could any of you comment or add more to that piece of it? I see Ms. Barker nodding her head.

Ms. Barker: We would definitely push back against efforts to remove any requests by industry to cover what is truly a small fraction of the costs of undertaking these risk assessments, to your point. These are very complex. Health Canada has been losing its capacity, with both cuts and retirements, to do this work in a rigorous way.

It is a very high burden that is placed. One can almost compare it to other regimes that Health Canada runs when you think about drug assessments that are done and also chemicals that require extensive research and, sometimes, novel research that doesn't exist.

Again, to Dr. Morrissey's point, this can only happen where there is transparency. But in many of these products, the active ingredients, the formulants, which are often called inactive, are often subject to confidential business information. Often, the risks don't emerge unless litigation has occurred in an occupational context or in a hotspot community that is attempting to characterize the harm.

This is a major issue within which Health Canada's onus is extremely high and the information context is extremely hidden, for lack of a better term. It can take decades for researchers, especially independent researchers such as Dr. Morrissey, to make the case for a special review.

M. Culbert : C'est le processus qui est préoccupant. Nous ne savons pas si des consultations ou des études ont été menées sur ces changements. C'est une mesure prise unilatéralement par le personnel de Santé Canada, qui est débordé en raison d'un immense arriéré. Leur solution est de biffer le nom de produits sur une feuille de papier. À notre connaissance, aucune étude n'a été menée.

Mme Morrissey : Oui. J'ajouterais que c'est une réelle préoccupation. Santé Canada le fait. Le ministère réalise en effet des examens et des évaluations des risques pour chacun de ces groupes. Il le fait pour les jeunes enfants et pour les travailleurs agricoles. Ces évaluations des risques détaillées sont produites pour essayer d'atténuer les risques que courent tous les groupes considérés comme vulnérables.

Ces travaux exigent la collecte de données selon des intervalles cycliques ou réguliers pour déterminer si les risques ont changé ou si les risques devraient être atténués.

La sénatrice Burey : Merci. Ma prochaine question porte sur le système de recouvrement des coûts comme recommandation possible. On nous demandera de formuler des recommandations sur le recouvrement des coûts comme solution aux ressources limitées. Un des témoins aurait-il quelque chose à ajouter? Je vois que Mme Barker veut peut-être intervenir.

Mme Barker : Nous opposerions catégoriquement à toute tentative visant à supprimer les demandes formulées par l'industrie, qui ne représentent en réalité, pour revenir au point que vous avez soulevé, qu'une infime partie des coûts liés à la réalisation de ces évaluations des risques. Ces évaluations sont très complexes. En raison des compressions et des départs à la retraite, Santé Canada n'est plus doté des capacités nécessaires pour exécuter ce travail avec la rigueur voulue.

Ce fardeau considérable est pratiquement comparable à d'autres régimes dont s'occupe Santé Canada tels que l'évaluation des médicaments, de même que le contrôle des produits chimiques, qui nécessite de mener des recherches poussées, parfois dans des terrains vierges.

Pour revenir au point soulevé par Mme Morrissey, la transparence est un ingrédient essentiel du processus, mais dans bon nombre de ces produits, les ingrédients actifs, les formulants — qui sont souvent qualifiés d'inactifs — sont considérés en général comme des renseignements commerciaux confidentiels. La plupart du temps, les risques n'émergent pas, sauf s'il y a eu des litiges dans un contexte professionnel ou dans une localité vulnérable qui tente de caractériser les préjudices.

C'est un problème particulièrement épineux dont Santé Canada porte la responsabilité et dont les informations contextuelles sont, je dirais, très bien camouflées — faute de trouver un meilleur terme. Il faut parfois des décennies à des chercheurs, en particulier à des chercheuses indépendantes

Senator Burey: Thank you. I want to dig into the continuous oversight process. We heard yesterday — and you have reiterated it — that the process is new and only for a few chemicals; it is not for the whole list.

It is an interesting process. Is there anything else you wanted to add about this continuous oversight process as it relates to this newly changed policy?

Ms. Morrissey: It's important to realize that the continuous oversight policy is meant to address the insufficient timeline. The period of 15 years is too long. No one within Health Canada nor outside Health Canada thinks that 15 years is somehow appropriate.

To give you an idea of what happens, when a new chemical is registered, it's not in use yet. It might take three, four or five years before that chemical starts being used more broadly because of marketing and uptake by farmers and all of those other things.

Now we're in between 5 and 10 years, and it is starting to be used. Maybe water monitoring picks it up in routine monitoring and it is starting to be detected there or maybe some concerns start to emerge, but they will be at a small scale.

Scientists, probably, at that point, have not even heard about the chemical or started to study it, but, maybe, after 10 years, they may start to get wind of it. Then there may be some initial studies. Of course, science takes a long time.

Now, we're looking at the end of the 15-year cycle, and some independent research or science might just be starting. The 15 years then becomes important because the registrant would then have to provide all of the new data that they are —

The Chair: I'm sorry, we have to move on.

Senator McNair: Mr. Mount, you wanted to add some comments to Senator Black's question around there being no way of knowing whether the risks have increased. Do you remember what you wanted to say?

Mr. Mount: I do, actually. I want to expand on that. It's not just the magnitude of use, but this ties into climate adaptation as well. We're pushing cropland and the types of crops grown on that land further north on the prairies, in central Canada and, in some contexts, onto former wetlands and into boreal forest regions with different soil regimes that we don't know about. We don't have the data for the types of interactions from pesticide use on that scale in these types of regimes. We definitely need a

comme Mme Morrissey, pour prouver le bien-fondé d'un examen spécial.

La sénatrice Burey : Merci. Je veux approfondir le processus de surveillance continue. Nous avons entendu hier — vous l'avez dit vous aussi aujourd'hui — que le processus était nouveau et qu'il ne visait que certains produits chimiques, et non pas la liste au complet.

C'est un processus intéressant. Auriez-vous quelque chose à ajouter sur ce processus de surveillance continue dans la perspective de la politique qui vient d'être modifiée?

Mme Morrissey : Il faut comprendre que la politique de surveillance continue a pour objet de remédier aux conséquences d'un échéancier inadéquat. La période de 15 ans est trop longue. Personne à Santé Canada ou ailleurs n'est d'avis que ce délai est approprié.

Pour vous donner une idée du processus, les nouveaux produits chimiques ne sont pas utilisés immédiatement après leur homologation. Il faut parfois trois, quatre ou cinq ans avant qu'ils ne commencent à être utilisés à grande échelle, et ce, en raison des différentes étapes à franchir telles que la commercialisation et l'adoption par les agriculteurs.

Aujourd'hui, cet intervalle est de 5 à 10 ans. Il peut arriver que les activités régulières de surveillance de l'eau arrivent les premières à détecter le produit ou que des préoccupations commencent à émerger, mais ce sera à petite échelle.

Des scientifiques, à ce stade, n'ont probablement même pas entendu parler du produit chimique ni entrepris d'étude sur le produit. Lorsqu'ils en ont vent, peut-être 10 ans plus tard, des études initiales sont mises en chantier. Évidemment, la science avance lentement.

Aujourd'hui, comme nous arrivons à la fin du cycle de 15 ans, certaines recherches ou études scientifiques indépendantes viennent peut-être juste de s'amorcer. Le jalon de 15 ans est important parce que le titulaire de l'homologation devra fournir toutes les nouvelles données...

La présidente : Je suis désolée, mais nous devons poursuivre.

Le sénateur McNair : Monsieur Mount, vous vouliez ajouter quelques commentaires à la question du sénateur Black sur l'impossibilité de savoir si les risques ont augmenté. Vous souvenez-vous de ce que vous vouliez dire?

M. Mount : Je m'en souviens. Je vais approfondir un peu la question. Il ne faut pas seulement se pencher sur la portée de l'utilisation des produits, mais aussi sur les liens avec l'adaptation aux changements climatiques. Les terres cultivées et les types de cultures qui y sont pratiquées se déplacent toujours plus au nord dans les Prairies, au centre du Canada. Dans certains contextes, ces terres se trouvent dans d'anciens milieux humides et dans des régions de forêt boréale qui ont des régimes

regular re-evaluation process to identify the new impacts we're seeing as farmers adapt and move farther and farther within this country onto new cropland.

Senator McNair: Thank you. To all the panellists, we appreciate your testimony today. We could take a lot more time than one hour to deal with this. I apologize for the brevity at times.

Dr. Morrissey, I wanted to confirm your opening remarks about glyphosate. You are not aware of any water samples on the prairies where it does not show up?

Ms. Morrissey: Yes, that's true. Glyphosate is difficult to test for because it requires a separate type of chemical analysis, but every time we have run a sample, glyphosate is present. It is a near-ubiquitous chemical in all environmental samples. That is based largely on its use pattern. It is the most widely used herbicide and, indeed, pesticide across Canada.

Senator Muggli: Ms. Morrissey, I had a question about continuous oversight too, so if you want to finish the thought that you started with Senator Burey, that would be great.

Ms. Morrissey: That 15-year timeline for a new chemical is particularly critical because of that lag in the overall duration of starting to be used and then data starting to come in.

It is for those really new chemicals that the 15 years becomes the most important. It is the first opportunity for that chemical to actually be reviewed. We could then potentially do something about it because, earlier on, there is no continuous oversight. We won't have that information or there will be very little. It is most critical for new chemicals.

Senator Muggli: Thank you.

Ms. Barker — and others may want to chime in — the act has a section referencing the duty to make public. The sections relate to decisions made specific to different scenarios.

Do any of you have concerns about that? Do you think it might be better to make public all assessment determinations regardless of the decision made or even if there were a decision made or not?

des sols différents, que nous ne connaissons pas. Aucune donnée n'est produite sur les interactions avec les pesticides à cette échelle dans ces types de régimes. Il faut donc mettre en place un processus régulier de réévaluation pour cerner les répercussions dans ce nouveau contexte au fur et à mesure que les agriculteurs s'adaptent et qu'ils établissent des terres cultivées de plus en plus au nord.

Le sénateur McNair : Merci. Je tiens à remercier tous les témoins de leurs observations. Nous pourrions poursuivre la discussion sur cette question bien au-delà d'une heure. Comme je le dis parfois, je suis désolé des délais serrés qui nous sont imposés.

Madame Morrissey, je voulais confirmer ce que vous avez dit sur le glyphosate dans votre déclaration liminaire. À votre connaissance, pas un seul échantillon d'eau prélevé dans les Prairies ne contient aucune trace de ce produit. Est-ce exact?

Mme Morrissey : Oui. C'est exact. Le glyphosate est difficile à détecter parce qu'il faut employer un type séparé d'analyse chimique, mais cette substance est présente dans tous les échantillons que nous analysons. C'est un produit chimique quasi omniprésent dans les échantillons environnementaux. Ces constatations concordent avec son utilisation au pays. En effet, le glyphosate est l'herbicide et, en effet, le pesticide le plus utilisé au Canada.

La sénatrice Muggli : Madame Morrissey, j'avais moi aussi une question sur la surveillance continue. Alors, si vous souhaitez terminer votre réponse à la sénatrice Burey, vous avez le champ libre.

Mme Morrissey : Le cycle de 15 ans pour les nouveaux produits chimiques est particulièrement critique en raison du décalage entre le moment où l'on commence à utiliser le produit et le moment où l'on commence à recevoir les données.

Le délai de 15 ans revêt une importance primordiale pour les tout nouveaux produits chimiques parce que c'est la première possibilité de les soumettre à un examen et d'agir, le cas échéant, puisque ces produits n'ont pas fait l'objet d'une surveillance continue auparavant. Nous ne détenons pas ces informations ou nous détenons très peu de ces informations, qui sont pourtant vitales dans le cas des nouveaux produits chimiques.

La sénatrice Muggli : Merci.

Ma question s'adresse d'abord à Mme Barker, mais aussi aux autres témoins qui souhaiteraient intervenir. La loi renferme une disposition sur l'obligation de rendre publiques les décisions du ministre dans des situations précises.

Cette disposition vous pose-t-elle des préoccupations? Pensez-vous que ce serait mieux de rendre publiques toutes les déterminations faites à la suite des évaluations, peu importe la décision, ou même en l'absence de décision?

Ms. Barker: We're supportive of all determinations and reasons being made public, regardless of whether they proceed.

Mr. Mount: I am completely in agreement with that sentiment. Everything should be transparent and made public.

Ms. Morrissey: Yes. Transparency has been one of the main themes for Health Canada, for the former pesticide management regulatory agency. They recognized that this was a major problem for their organization. It was the source of endless back-and-forth concerns from the public, et cetera. Much of their backlog of problems comes from the fact that they were not being transparent.

The agenda, and part of the science advisory committee's role, was to try to improve transparency in the organization. Yes, I strongly support that.

Mr. Culbert: I will chime in and say that, within Health Canada, the Food Directorate established an excellent protocol in the redevelopment of Canada's food guide to ensure transparency around the involvement of all actors who interacted with the Food Directorate officials in the rewriting of the food guide. It was also used in the development of cannabis regulations.

It's an excellent model that every department across government should be using to ensure that transparency. The question becomes: Why would you not be transparent about these decisions?

Senator McBean: I will ask each of you for one suggestion. What is missing from this amendment? What guardrails or definitions would improve it? I know all of you like the idea of mandatory reviews. What is one thing? I will start with you, Ms. Barker.

Ms. Barker: It would be useful to articulate the need for a less toxic food system and cheaper alternatives to these substances that have long been promised by industry of food on food as the solution for dealing with pests, of treating soils with the respect that they deserve, and trying to reduce costs for farmers. This should be the vision that these changes bring forward and the vision of budget bills to invest in that future. That really crosses the desires of everyone except for the chemical manufacturers, who increasingly bring on highly toxic substances that are novel, that do not have data for the regulator and that increase their burden.

Mme Barker : Nous soutenons la publication de toutes les déterminations et de tous les motifs qui les sous-tendent, peu importe s'il y a eu suivi ou non.

M. Mount : Je suis entièrement d'accord avec ce point de vue. Tous les processus devraient être transparents et rendus publics.

Mme Morrissey : Oui. La transparence est un des principaux thèmes se rapportant à Santé Canada et à l'ancien organisme de réglementation sur la gestion des pesticides. Le ministère a reconnu que c'était un problème majeur et que cela expliquait entre autres le caractère récurrent des préoccupations que lui transmet le public. Les problèmes accumulés sont dus en grande partie au manque de transparence.

Le programme et le rôle du Comité consultatif sur les sciences étaient en partie d'accroître la transparence au sein de l'organisation. Donc, pour répondre à la question, oui, je suis tout à fait en faveur.

M. Culbert : Pour ma part, je précise qu'à Santé Canada, la Direction des aliments a établi un excellent protocole pour l'élaboration de la nouvelle mouture du Guide alimentaire canadien afin d'assurer la transparence concernant la participation des acteurs qui ont interagi avec les fonctionnaires de la Direction des aliments pendant le remaniement du guide alimentaire. Le même protocole a été utilisé lors de la rédaction de la réglementation sur le cannabis.

C'est un modèle très efficace auquel tous les ministères devraient recourir pour assurer la transparence. En fait, il faudrait plutôt se demander pourquoi ces décisions ne sont pas rendues de façon transparente.

La sénatrice McBean : J'aimerais demander à chacun des témoins une suggestion. Que faudrait-il ajouter à cette modification? Quels garde-fous ou quelles définitions pourraient l'améliorer? Je sais que vous êtes tous en faveur des examens obligatoires. Si vous aviez une suggestion à faire, quelle serait-elle? Je vais commencer par vous, madame Barker.

Mme Barker : Ce serait utile d'énoncer clairement la nécessité de mettre en place un système alimentaire moins toxique et des solutions de rechange pour remplacer les substances en question. L'industrie alimentaire promet depuis longtemps des solutions qui permettraient de lutter contre les ravageurs, de traiter les sols avec respect et de réduire les coûts pour les agriculteurs. C'est cette vision des choses que devraient véhiculer les modifications et les projets de loi d'exécution du budget qui investissent dans l'avenir. Ces aspirations font consensus, sauf aux yeux des fabricants de produits chimiques, qui proposent de plus en plus de nouvelles substances hautement toxiques, pour lesquelles les organismes de réglementation n'ont pas de données et qui alourdissent leur fardeau.

Mr. Mount: If you are asking for one simple suggestion, I would say, simply remove this from the omnibus bill.

Ms. Morrissey: I agree with Phil's comment, but also to add that, instead of the significant increase in risk, they have to publish scientific criteria so that there would be scientific criteria that would indicate what that means.

Mr. Culbert: Stop Division 13 if you can. If not, full transparency.

Senator McBean: I heard regular cyclical data provided in earlier testimony. Thank you.

The Chair: Once again, I wish to thank our witnesses for taking the time to be with us and for answering our questions.

We will now proceed to the in-camera portion of our meeting. Thank you and have a great day.

(The committee continued in camera.)

M. Mount : Si je peux fournir une seule suggestion, je dirais tout simplement de retirer la modification du projet de loi omnibus.

Mme Morrissey : Je suis d'accord avec M. Mount, mais je remplacerais aussi le passage « si les risques [...] ont augmenté sensiblement » par l'obligation de publier des critères scientifiques qui définiraient les risques en question.

M. Culbert : Enlevez la section 13 si vous le pouvez. Si ce n'est pas possible, exigez une transparence complète.

La sénatrice McBean : L'obligation de fournir des données de façon cyclique a aussi été suggérée précédemment. Merci.

La présidente : Je remercie encore une fois les témoins d'avoir pris le temps de venir répondre à nos questions.

Nous passons à présent à la partie de la réunion qui se déroule à huis clos. Bonne journée à tous.

(La séance se poursuit à huis clos.)